

CONFEDERATION SYNDICALE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Groupe hospitalier Cochin-Saint-Vincent de Paul

72-84 avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS

téléphone : 06 83 44 72 19

www.snphu.com.

SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS BIOLOGISTES DES CHU (SNMBCHU)

6 rue Alexandre Cabanel, 75015 PARIS

jlwautier@ints.fr

SYNDICAT NATIONAL DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

66, chemin du Vallon 31405 Toulouse cedex 4

tél : 0562173920

secretariat.snhu@snhu.com

Paris, le 16 mai 2009

COMMUNIQUE DE LA CONFEDERATION SYNDICALE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

A PROPOS DU RAPPORT de la COMMISSION MARESCAUX

Le Conseil d'administration de la *Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire*, réuni à Paris le 16 mai 2009, a pris connaissance avec la plus grande attention du rapport de la Commission sur l'avenir des centres hospitalo-universitaires, dirigée par le Professeur Jacques MARESCAUX, et remis à Monsieur le Président de la République, le 11 mai 2009.

La *Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire* prend acte avec satisfaction qu'un certain nombre de propositions de ce rapport sont en accord avec plusieurs valeurs et options fondamentales défendues par notre Confédération syndicale, en particulier :

1. La fonction hospitalo-universitaire comporte trois volets indissociables à l'intérieur d'un état d'esprit unique associant les soins, l'enseignement et la recherche.
2. Le caractère spécifique des établissements constituant le CHU.
3. La revalorisation des carrières HU sur le plan de l'attractivité, des responsabilités, des rémunérations et des promotions, pour attirer et retenir les jeunes talents.
4. Une gouvernance multipartite traduisant la triple mission.
5. L'intéressement des équipes aux fruits de leur travail.
6. La garantie des capacités pédagogiques du corps Hospitalo-Universitaire.
7. La construction de pôles fondée sur un projet HU global et cohérent.

La *Confédération Syndicale Hospitalo-Universitaire* reste vigilante quant à l'intégration de ces propositions à la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) et à leur mise en application ultérieure.

Professeur Bertrand DIQUET

Président du Syndicat National
des Hospitalo-Universitaires

Professeur J-Luc WAUTIER

Président du Syndicat
National des Médecins
Biologistes des C.H.U.

Professeur Frédéric BARGY

Président du Syndicat National
des Professeurs Hospitalo-
Universitaires